

**EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DE L'EURODISTRICT PAMINA**

Réunion du 13 juin 2023 à Herxheim

Rapport 01/2023 : Compte rendu de l'Assemblée du 1^{er} décembre 2022

L'Assemblée prend acte du compte rendu de la séance du 1^{er} décembre 2022.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 02/2023 : Renouvellement partiel du Bureau

Le Bureau comprend douze membres dont le Président et les deux vice-Présidents. Après élection à la Ville de Landau, laissant un siège vacant, une seule liste sur laquelle figure le nom du nouveau secrétaire est déposée :

M. GEISLER pour la Ville de Landau.

Cette liste est adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

Le représentant suivant est donc élu membre du Bureau de l'Eurodistrict pour la durée restante du mandat de trois ans par rapport à l'élection du Président :

Secrétaire du Bureau de l'Eurodistrict PAMINA :

M. GEISLER.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 03/2023 : Coopération transfrontalière des pompiers dans l'Eurodistrict PAMINA – État des lieux

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée :

- Prend connaissance de l'état d'avancement de la coopération transfrontalière de pompiers dans l'eurodistrict PAMINA ;
- Se prononce en faveur d'un élargissement du groupe de pilotage transfrontalier des pompiers à des représentants badois ainsi que de l'élaboration par ce groupe d'un projet INTERREG de détection précoce et de lutte contre les incendies de forêt ;

- Charge l'administration du GECT Eurodistrict PAMINA de la coordination et de l'accompagnement du groupe de pilotage.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 04/2023 : Etude INTERREG V MobiPAMINA – communication des résultats et poursuite des travaux sur la base d'études complémentaires à mener

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- prend acte de la clôture financière du projet INTERREG V MobiPAMINA ;
- demande aux membres d'approuver le document de communication commun afin qu'il puisse être présenté aux partenaires cofinanceurs du projet ;
- autorise le Président à bien vouloir coordonner la mise en place des études complémentaires nécessaires à la poursuite du projet MobiPAMINA.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 05/2023 : Manifeste ferroviaire pour le Rhin supérieur

L'Assemblée après en avoir délibéré prend acte du soutien au manifeste ferroviaire pour le Rhin supérieur.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 06/2023 : Convention relative à la maternité de Wissembourg et suite du projet « Offre de soins PAMINA » (rapport oral)

L'Assemblée prend acte de la signature de la « Convention sur un projet pilote facilitant la prise en charge de parturientes allemandes de la région PAMINA au Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter à Wissembourg ».

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 07/2023 : Projet INTERREG VI Maison de service du Rhin supérieur : modification de la délibération de l'Assemblée du 1er décembre 2022

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée :

- Prend connaissance du projet-pilote d'INFOBEST-PAMINA et de la demande INTERREG VI relatif au projet maison de service du Rhin supérieur,

- Emet un avis favorable pour une contribution financière symbolique annuelle à hauteur de 1.000 € au projet INTERREG VI « INFOBEST 4.0 - Maison de service du Rhin supérieur », soit au total 3.000 € sur la période de réalisation,
- Propose d'inscrire le montant au budget supplémentaire 2023 ;
- Délègue au Bureau la mise en œuvre du projet et autorise le président à signer tout acte relatif au projet.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 08/2023 : Convention de la mission INFOBEST PAMINA 2024-2026

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve le principe de la mise à disposition d'un quatrième poste de nationalité allemande pour INFOBEST PAMINA ;
- Demande à l'administration de l'Eurodistrict PAMINA de mener les entretiens nécessaires pour le financement de ce poste et de refaire le point pour le prochain Bureau du mois de septembre.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 09/2023 : Projet INTERREG VI « OrientTEE : OrientTandem Ecoles-Entreprises – un dispositif d'orientation professionnel transfrontalier »

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- prend connaissance du projet INTERREG VI « OrientTEE : OrientTandem Ecoles-Entreprises – un dispositif d'orientation professionnel transfrontalier » (01.07.2023-30.06.2026) ;
- approuve la participation au projet pour une valorisation du temps de travail à hauteur de 25% ETP sur trois ans du poste de cheffe de projet économie, emploi, formation, affaires sociales et santé du GECT Eurodistrict PAMINA pour un montant total de 32.000 € ;
- autorise le Président à signer tous les actes ou documents ayant trait au projet INTERREG VI Rhin supérieur ;
- autorise le Président à signer la convention INTERREG VI A Rhin supérieur à intervenir pour le projet avec une participation financière totale pour le GECT de 44.800 € ;
- donne délégation au Bureau pour le suivi et la mise en œuvre du projet.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 10/2023 : Projet INTERREG VI « Tresor'OR – Projets scolaires et d'enseignement trinationaux pour le développement d'une région transfrontalière durable, démocratique et multilingue »

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- prend connaissance du projet INTERREG VI « Tresor'OR – Projets scolaires et d'enseignement trinationaux pour le développement d'une région transfrontalière durable, démocratique et multilingue » ;
- approuve la participation au projet sous forme d'une valorisation du temps de travail à hauteur de 10% ETP sur trois ans du poste de chargée de projets Jeunesse, Sports, Culture, Plurilinguisme, Société civile de l'Eurodistrict PAMINA pour un montant de 12.000 € ainsi que les dépenses liées à la réalisation du nouveau projet #paminapourleclimat à hauteur de 32.500 € ;
- autorise le Président à signer tous les actes ou documents ayant trait au projet INTERREG VI Rhin supérieur ;
- autorise le Président à signer la convention INTERREG VI A Rhin supérieur à intervenir pour le projet avec une participation financière totale pour le GECT à hauteur de 48.100 € ;
- donne délégation au Bureau pour le suivi et la mise en œuvre du projet.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 11/2023 : Administration générale – création d'un poste permanent

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- Approuve, dans le cadre de la pérennisation du partenariat touristique avec l'association touristique Vis-à-Vis et le RVMO, la création d'un poste permanent ;
- Approuve la composition du jury de recrutement ;
- Autorise le Président à procéder au recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade des attachés territoriaux au grade d'attaché principal relevant de la catégorie hiérarchique (A) à l'échelon 6 – (indice brut 843 et Indice majorée 690) pour effectuer les missions de chef/fe de projet tourisme à temps complet, pour une durée déterminée de trois ans ;
- Les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 012 « Charges de personnel » articles 6336 à 6475 du budget supplémentaire.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 12/2023 : Compte administratif et compte de gestion 2022

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- approuve les chiffres du compte administratif du GECT pour 2022 ainsi que les chiffres du compte de gestion de Monsieur le Payeur ;
- décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 du GECT de manière suivante :
 - pour la section de fonctionnement :
84 352,04 € au chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du GECT
 - pour la section d'investissement :
12 701,68 € au chapitre 001 « Résultat d'investissement reporté » du GECT

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 13/2023 : Budget supplémentaire 2023 et DM1

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- approuve le projet de budget supplémentaire et de DM1 pour 2023 qui s'élève en dépenses et en recettes à 1.337.655,47 € ;
- autorise le versement, dans le cadre du projet INTERREG V Rhin supérieur « Société civile Rhin supérieur », du solde d'un montant de 2.721 € au bénéfice de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, porteur de projet ;
- désigne Victor VOGT, Vice-Président, en qualité de délégué élu pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 14/2023 : Accord de partenariat avec l'association touristique Vis-à-Vis et le Regionalverband Mittlerer Oberrhein

Sur proposition du Président, l'Assemblée :

- délègue au Bureau l'analyse du rapport d'évaluation de l'accord de coopération visant à promouvoir la coopération touristique sur le territoire de l'Eurodistrict PAMINA (2020-2023) et la décision de poursuivre le partenariat de manière illimitée.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 15/2023 : Projet #paminapourleclimat

Sur proposition du Bureau, l'Assemblée :

- prend connaissance de l'état d'avancement du projet #paminapourleclimat.

ADOPTÉE

* *
*

Rapport 16/2023 : Rapport d'activités 2022 de l'Eurodistrict PAMINA

Après en avoir délibérée, l'Assemblée prend acte du rapport d'activités 2022.

ADOPTÉE

* *

*

Rapport 17/2023 : Rapport d'activités 2022 de la mission INFOBEST PAMINA

Sur proposition du Président, l'Assemblée prend acte du rapport annuel 2022 de la mission INFOBEST PAMINA.

ADOPTÉE

* *

*